Allianz

ASSURANCE HABITATION

Déclarer un sinistre MRH

Signaler un incident en 2 étapes

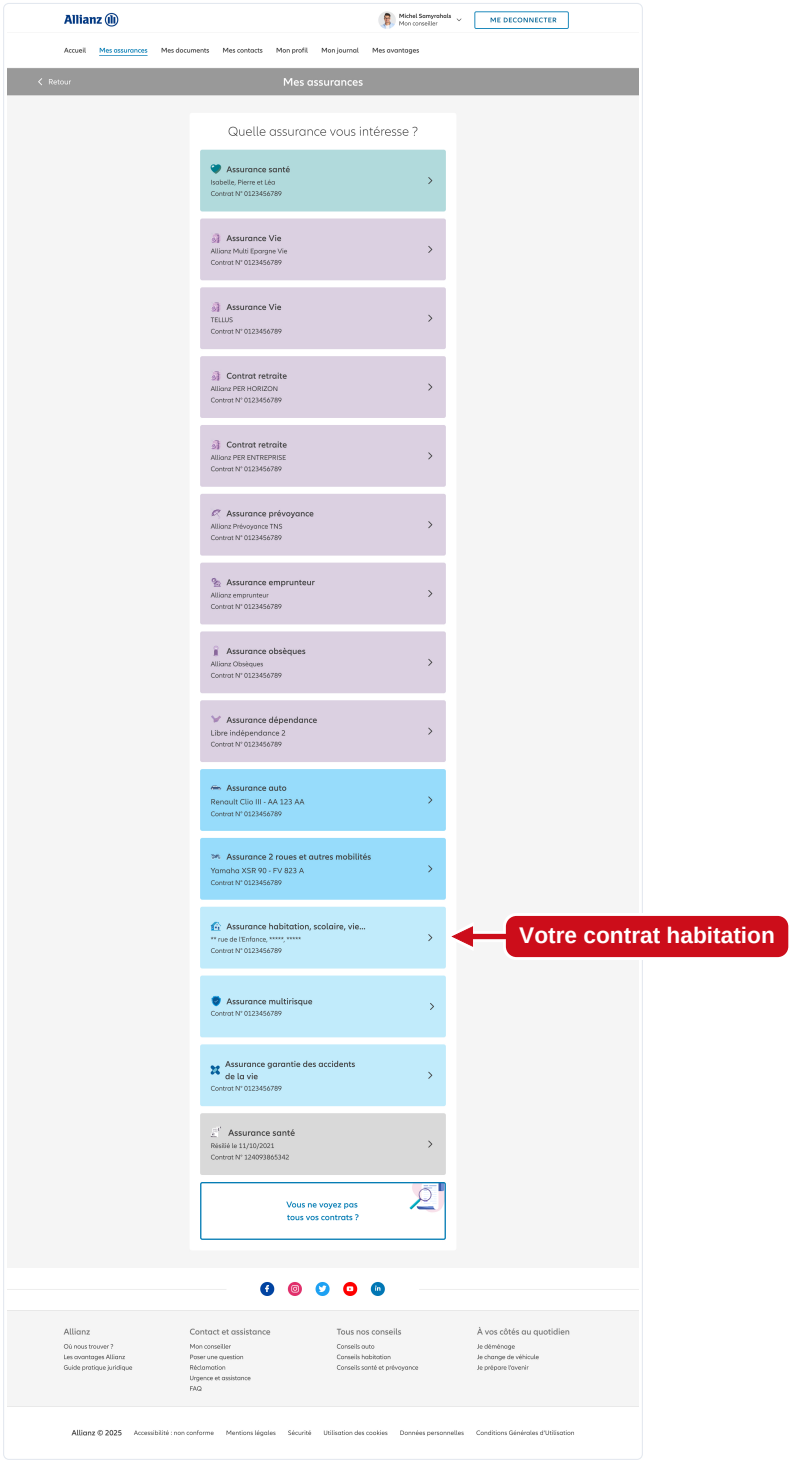
Ce tutoriel explique comment signaler un sinistre (dégât des eaux, vol, incendie, bris de glace...) sur votre contrat d'assurance habitation depuis votre espace client Allianz.

POUR QUI ?
Ce guide est conçu pour les personnes qui découvrent l'espace client Allianz. Chaque étape est expliquée simplement, avec une capture d'écran et des flèches rouges qui indiquent exactement où cliquer.

ÉTAPE 1 / 2

J'ouvre mon contrat habitation

Depuis « Mes assurances », cliquez sur votre contrat « Assurance habitation ». Vous accédez à la page détaillée du contrat.



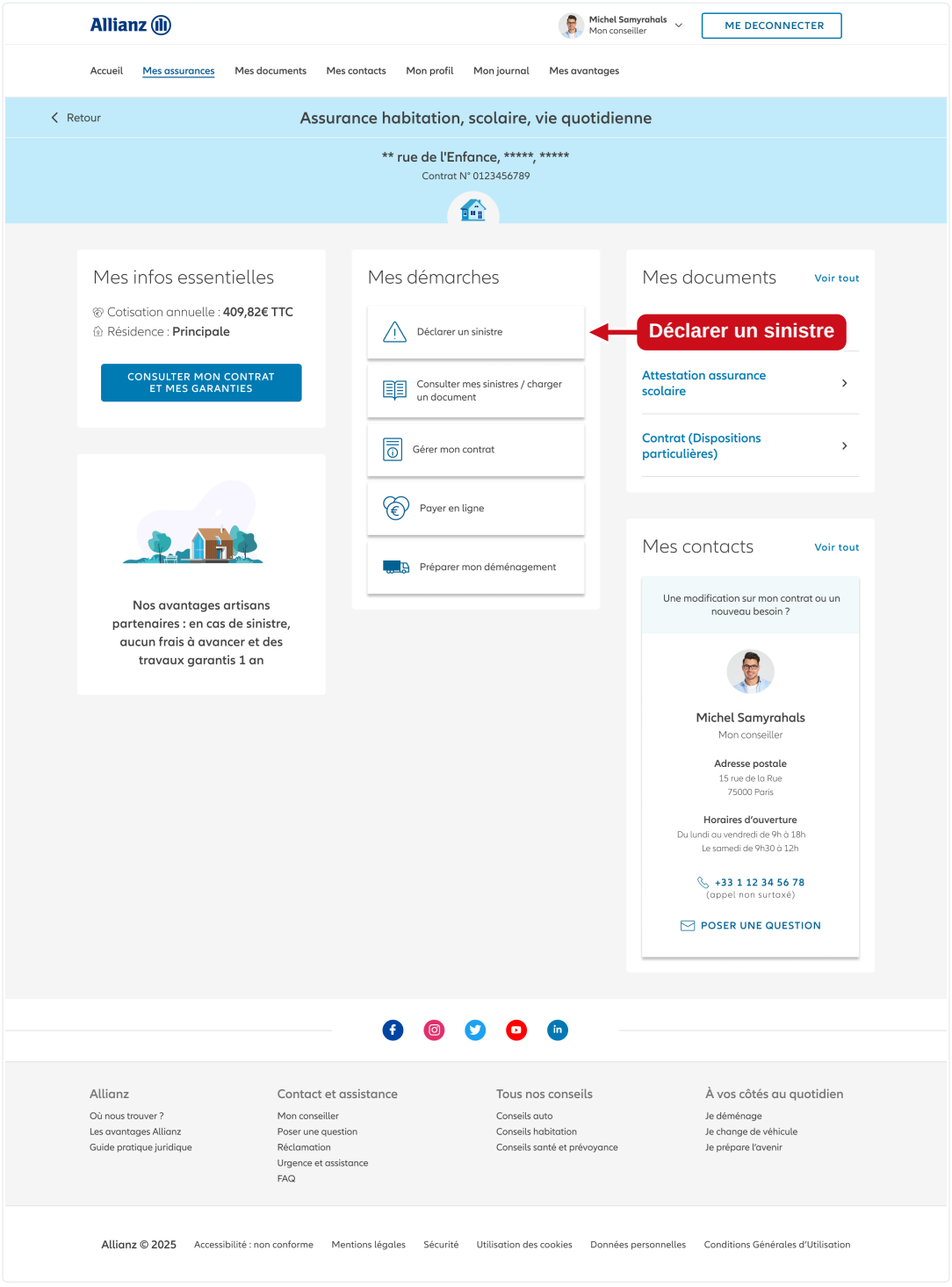
ASTUCE

En cas d'urgence (fuite importante, départ de feu, cambriolage en cours), appelez d'abord l'assistance Allianz 24h/24 puis les secours si nécessaire.

ÉTAPE 2 / 2

Je clique sur « Déclarer un sinistre »

Dans le bloc central « Mes démarches », repérez la ligne « Déclarer un sinistre » avec son icône triangle d'alerte. Cliquez dessus pour lancer la déclaration.



ASTUCE

Préparez à l'avance : la date et l'heure de l'incident, une description précise des faits et si possible des photos des dommages.

Votre agence Allianz

Votre conseiller reste à votre écoute pour vous accompagner.

Allianz Suresnes

ADRESSE
14 Esplanade Jacques Chirac
92150 Suresnes

TÉLÉPHONE
01 45 06 33 43

EMAIL
H992201@agents.allianz.fr

HORAIRES
Lundi : fermé
Mardi à Jeudi : 9h30-13h00 / 14h00-18h30
Vendredi : 9h00-13h00 / 14h00-18h30
Samedi : 9h30-14h00

Allianz Courbevoie

ADRESSE
1 rue de Colombes
92400 Courbevoie

TÉLÉPHONE
01 84 20 10 14

EMAIL
H991491@agents.allianz.fr

HORAIRES
Lundi : fermé
Mardi à Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 10h00-14h00

Merci de votre confiance.